

Garantie limitée

pour du ventilateur sans pales Hot+Cool de MRBREEZE (une division de MRCOOL)



Modèles: MRF1016PLOW

Ce qui est couvert

MRCOOL (« la Société ») garantit que ce ventilateur sans pales MRBREEZE est exempt de défauts de matériaux et de fabrication lors d'une utilisation et d'un entretien résidentiels normaux pendant une (1) année à compter de la date d'achat au détail initial (« la Période de Garantie »). Cette garantie limitée s'applique uniquement aux ventilateurs achetés auprès de revendeurs autorisés et utilisés aux États-Unis ou au Canada.

Si un défaut couvert survient durant la Période de Garantie, MRCOOL, à sa discrétion, réparera ou remplacera la pièce ou le produit défectueux par une unité neuve ou reconditionnée. Cette garantie couvre uniquement les pièces ; les frais de main-d'œuvre et d'expédition ne sont pas inclus, sauf si la loi l'exige.

Conditions de la garantie

- La garantie s'applique uniquement à l'acheteur initial et est non transférable.
- Une preuve d'achat doit être fournie pour obtenir un service de garantie.
- Le produit doit avoir été utilisé conformément au Manuel de l'utilisateur MRBREEZE et uniquement pour un usage résidentiel intérieur normal.

Limitations de la garantie: DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LOI : LES GARANTIES ÉNONCÉES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET REMPLACENT TOUTES AUTRES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISATION, DE NON-VIOLATION DES DROITS DES TIERS ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. EN AUCUN CAS, MRCOOL NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS, OU DE TOUTE AUTRE PERTE ÉCONOMIQUE, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, QUE CE SOIT SUR LA BASE D'UNE VIOLATION DE GARANTIE, D'UN CONTRAT, D'UN DÉLIT OU AUTRE, MÊME SI MRCOOL A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ DE MRCOOL NE DÉPASSERA LE PRIX D'ACHAT DU SYSTÈME. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS DE LIMITATIONS SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE OU L'EXCLUSION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DONC LES LIMITATIONS CI-DESSOUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

Cette garantie ne couvre pas :

1. Les frais de main-d'œuvre ou autres coûts liés au diagnostic, à la réparation, au retrait, à l'installation, à l'expédition, à l'entretien ou à la manipulation de pièces défectueuses, de pièces de remplacement ou d'unités neuves.
2. L'entretien normal tel que décrit dans les Manuels d'installation et/ou d'utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, le nettoyage et/ou le remplacement des filtres, ainsi que la lubrification.
3. Les pannes, dommages ou réparations causés par une installation défectueuse, des obstructions, une mauvaise application, un abus, un entretien inapproprié, une altération non autorisée ou une opération incorrecte.
4. Les pannes de démarrage dues à des conditions de tension, des fusibles grillés, des disjoncteurs ouverts ou des dommages causés par une insuffisance ou une interruption du service électrique.
5. Les pannes ou dommages causés par des animaux ou d'autres organismes, de l'eau, des inondations, des vents, des incendies, des éclairs, des accidents, des impacts de projectiles, des tremblements de terre, du vol ou de la perte, des émeutes, du vandalisme, des actes de guerre, des cas de force majeure, des environnements corrosifs, ou d'autres conditions échappant au contrôle de la Société.
6. Les pièces ou produits non fournis ou désignés par la Société, ou les dommages résultant de leur utilisation.
7. Les produits installés en dehors des États-Unis et du Canada.
8. Les coûts d'électricité ou de carburant, ou les augmentations de ces coûts pour quelque raison que ce soit, y compris l'utilisation supplémentaire ou inhabituelle de chauffage électrique supplémentaire.
9. Tous les frais d'expédition ou de fret, ainsi que les dommages résultant du transport du produit ou des pièces couvertes par la garantie limitée.
10. Un produit dont le numéro de série ou toute pièce a été altéré, déformé ou retiré de quelque manière que ce soit.
11. Tout dommage causé par des tuyaux d'eau gelés ou cassés en cas de défaillance de l'équipement.
12. Les changements d'apparence de l'unité qui n'affectent pas ses performances.
13. Le remplacement de fusibles et le remplacement ou la réinitialisation des disjoncteurs.
14. Les unités fonctionnant dans des structures inachevées.
15. Tout dommage spécial, indirect ou consécutif de nature commerciale ou immobilière.

Pour des exclusions supplémentaires de garantie, visitez www.MRCOOL.com.

SOUSSION DE RÉCLÉMATION

Pour soumettre une réclamation de garantie, le client doit appeler le (270) 366-0457, envoyer un courriel à support@mrcool.com, créer un ticket sur mrcool.com ou suivre d'autres instructions fournies sur mrcool.com. Le client ou un technicien autorisé par MRCOOL doit effectuer tous les diagnostics comme indiqué par MRCOOL et fournir les preuves requises. MRCOOL peut exiger une preuve vidéo de divers problèmes de performance pour approuver la réclamation. À la demande de MRCOOL, les pièces doivent être retournées à MRCOOL et deviennent la propriété de MRCOOL. Pour recevoir un crédit de garantie, votre réclamation doit être approuvée.

RÉSOLUTION DE LITIGES

En cas de litige avec MRCOOL, l'acheteur s'engage à d'abord contacter MRCOOL par téléphone au (270) 366-0457, par courriel à legal@mrcool.com, ou par courrier à MRCOOL, LLC, Attn : Service à la clientèle, 48 Remington Way, Hickory, KY 42051, et à tenter de résoudre le litige de manière informelle en fournissant les informations suivantes : nom, adresse, coordonnées et nature du litige. Si MRCOOL ne parvient pas à résoudre le litige dans les 90 jours suivant le contact de l'acheteur, les parties conviennent de résoudre toute réclamation, litige ou controverse découlant de ou en lien avec cette garantie limitée (les « Réclamations ») par arbitrage contraignant.



www.mrcool.com

Garantie limitée

pour du ventilateur sans pales Hot+Cool de MRBREEZE (une division de MRCOOL)



Modèles: MRF1016PLOW

ARBITRAGE

Sauf disposition contraire requise ou interdite par la loi applicable de l'État ou de la province, les lois de l'État du Kentucky régiront cette garantie limitée et tous ses termes et conditions, sans tenir compte des principes de conflits de lois. Toutes les actions en justice ou en équité découlant de ou relatives à cette garantie limitée seront soumises à un arbitrage confidentiel à Paducah, Kentucky, conformément aux règles alors en vigueur de l'American Arbitration Association. Dans la mesure maximale autorisée par la loi applicable, aucun arbitrage de ce type ne sera joint à un arbitrage impliquant une autre personne ou entité soumise à cette garantie limitée, que ce soit par le biais de procédures d'arbitrage collectif ou autrement. Sauf dans la mesure où la loi applicable l'interdit, l'acheteur accepte de ne pas introduire de réclamation plus d'un (1) an après que la cause d'action a pris naissance. Si l'arbitre décide en faveur de l'acheteur, la décision peut inclure les frais d'arbitrage de l'acheteur, y compris les honoraires d'avocat raisonnables et les frais raisonnables de tout expert et autres témoins. Toute décision rendue par l'arbitre peut être enregistrée dans tout tribunal de juridiction compétente. Vous avez le droit de vous retirer de cette disposition d'arbitrage en nous contactant à optout@mrcool.com dans les trente (30) jours suivant votre achat du produit. Si plus de trente (30) jours se sont écoulés, vous ne pourrez pas vous retirer de cette exigence d'arbitrage et devrez poursuivre toute réclamation par arbitrage contraignant.